



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STUTZHEIM-OFFENHEIM

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise d'Offenheim

Monument(s)

Appellation : Eglise d'Offenheim

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 06/12/1898

Étendue de la protection : Tour : classement par arrêté du 6 décembre 1898 ; classement par J.O. du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.